

Guérison et Promotion des victimes de l'alcoolisme et de lutte contre les causes.

Bezannes, le 13 avril 2017

ELECTIONS ET LUTTE CONTRE L'ADDICTION ALCOOLIQUE:

« CIRCULEZ, Y A RIEN A DIRE! » clament les imbus tandis que nous répondent les soucieux de santé publique.

Addiction Alcool Vie Libre a fait parvenir aux candidats aux élections présidentielles un questionnaire et des propositions du Mouvement pour lutter contre l'alcoolisme et sensibiliser à l'addiction alcoolique.

Préoccupés par leurs petites affaires, les candidats ne semblent guère motivés pour résoudre un fléau qui provoque 49000 morts par an. S'ils passent beaucoup de temps à s'étriper, la lutte contre l'addiction alcoolique qui est un enjeu national, n'est pourtant, en aucun cas et à aucun moment, abordée dans leur campagne et leur programme. **Indifférence, crainte du lobby alcoolier, complaisance, clientélisme, mépris des malades alcooliques, incompétence,...** ? Nous ne savons pas, mais nous déplorons ce manque de clairvoyance et de sens des responsabilités de ceux qui prétendent être en mesure de gouverner pour le bien public. Pour certains, la lutte contre l'alcoolisme ne serait-elle pas un bien public ?

Dans ce contexte, nous remercions particulièrement Nathalie Arthaud, Jean Luc Mélenchon et Philippe Poutou d'avoir pris le temps nécessaire à une réponse sérieuse..

Sans réponse de certains candidats pourtant bavards sur d'autres thèmes, nous avons recherché des prises de position hors de notre questionnaire. C'est ainsi qu'**Emmanuel Macron** avait apporté son soutien en 2015, alors qu'il était ministre, aux députés qui cherchaient à démanteler complètement la loi Evin qui limite la publicité. Cette position prolobby alcoolier explique peut-être son silence actuel. La santé sera soumise aux intérêts économiques.

D'autre part, nous relevons dans Vitisphère que **François Fillon** qui se veut favorable à la prévention, déclare : « En revanche, je plaide pour une prévention mesurée, qui ne soit pas punitive pour notre économie. Donc, je salue en ce sens, la modification de la loi EVIN qui permet de différencier publicité et information. La France est le pays du vin. ». On constate ainsi qu'il préfère flatter l'électorat viticole plutôt que de prévenir un fléau qui tuera 245 000 de nos concitoyens en un quinquennat.

Fillon, Macron, même combat pour les intérêts des lobbies.

Dans son plan cancer, qu'il ne nous a même pas fait parvenir, nous relevons que **Benoit Hamon préconise**: « La promotion de la santé à l'école notamment en déployant un réel parcours éducatif en santé est un moyen puissant. A plus court terme, il importe de faire

Internet: http://www.vielibre.org e-mail: vielibre-national@orange.fr strictement respecter la loi qui interdit la vente de tabac et d'alcool aux mineurs et d'engager de vastes campagnes d'information et d'actions de prévention. ». Sans omettre dans Vitisphère, de se prononcer pour une défense active des intérêts des viticulteurs français auprès de l'Europe... Un oeuf dans chaque panier...

Dans une réponse détaillée à notre questionnaire, **Nathalie Arthaud** nous assure que « Prévenir les risques et réduire les dommages liées aux conduites addictives est une priorité. » Elle constate « les déterminants sociaux » et « l'angoisse du lendemain » dans les conduites addictives ainsi que le rôle néfaste des enjeux financiers dans les toxicomanies » (en particulier alcool, tabac et cannabis). Elle insiste sur « l'éducation dans le cadre scolaire et l'éducation sanitaire ... l'information des consommateurs et... la nécessité d'un contrôle des salariés sur le vote -ou les modifications des lois comme la loi Evin . Révoltée par cette influence des lobbies du vin », elle veut « imposer un véritable contrôle par l'ensemble de la population ».

Cerise sur le gâteau pour un mouvement comme Addiction Alcool Vie Libre, Nathalie Artaud reconnaît le rôle des associations en faveur de la santé publique : « Une prévention digne de ce nom des risques liés au tabac et à l'alcool supposerait de contrôler l'utilisation de ces milliards de taxes publiques pour les mettre à la disposition d'associations qui, comme la vôtre, luttent en permanence pour faire reculer ces fléaux. »

Dans un courrier qu'il nous a adressé, **Jean-Luc Mélenchon** insiste lui aussi sur la prévention « la réduction des risques et des dommages passe par une politique plus générale de prévention... » avec « dès le plus jeune âge... des cours d'éducation à la santé... au sein desquels la question des conduites addictives sera abordée ». « Cette prévention doit se poursuivre dans le monde professionnel. **C'est pourquoi nous préconisons le recrutement de médecins scolaires et médecins du travail ».** Comme pour Nathalie Arthaud et Philippe Poutou, « Un programme cohérent et ambitieux en matière de conduites addictives ne peut faire l'impasse sur la question sociale. » et « il est nécessaire de casser certaines représentations entretenues par le marketing ».

Sans avoir répondu avec précision et point par point à notre questionnaire, **J.L. Mélenchon** s'inscrit d'une façon générale (malheureusement trop générale et imprécise) dans la prévention, la lutte contre le marketing, la protection sociale et le soutien aux associations.

Philippe Poutou a répondu point par point à nos questions, sans en esquiver une seule. Il faut « agir sur les déterminants des usages problématiques d'alcool qui représentent un enjeu de santé public majeur » et :

« Faire appliquer la loi en vigueur sur la vente d'alcool, en particulier aux mineurs. Interdire le sponsoring (événements populaires, soirées étudiantes). Interdire la publicité sur l'alcool. Il faut donc lutter contre les lobbies alcooliers et la promotion des produits par les alcooliers ».

Concernant la prévention, il faut « favoriser l'accès gratuit au soin pour tous et réduire ainsi les délais de prise en charge et en garantissant des soins de proximité et de qualité ». Philippe Poutou insiste sur la nécessité « d'une politique de prévention au travail et auprès des jeunes. En donnant suffisamment de moyens à la médecine professionnelle. Nous connaissons le possible lien entre le mal être au travail et la consommation de produits. ». Le candidat insiste « sur des campagnes ciblées et d'envergure envers les jeunes ... qui sont dans l'expérimentation et peuvent se mettre en situation de risques. »

Philippe Poutou est le seul candidat à s'exprimer favorablement pour les « journées sans » que notre mouvement préconise. Et, « C'est bien en s'appuyant une partie sur le travail des associations, et en particuliers des associations « de pairs », que nous

contribuerons à diversifier et renforcer l'impact de nos politiques de prévention et d'accès au soin auprès de la population. ... Pouvoir faire connaître ces associations fait partie intégrante de la valorisation de tels dispositifs ». Philippe Poutou conclue « Les groupes d'entraide constituant... un outil efficace, il faut que l'état et les collectivités locales aident financièrement ces groupes afin qu'ils puissent continuer à soutenir les patients, en partenariat et en complémentarité avec les professionnels de la santé. ».

Addiction Alccol Vie Libre n'a pas pour vocation de donner des consignes de vote, mais d'éclairer sur les programmes et les engagements des candidats aux élections qui concernent la santé publique et en particulier la lutte contre l'addiction alcoolique. Nous informerons nos 10 000 adhérents et 40000 contacts de ces résultats.

De nombreux gros candidats n'ont pas daigné nous répondre. On peut légitimement se poser la question quant à leur volonté d'éradiquer ce fléau une fois qu'ils seront élus. Certains n'ont d'ailleurs pas caché un clientélisme électoral plus ou moins appuyé dans leurs actes politiques.

Nous en remercions d'autant plus les candidats qui nous ont répondu. Nous savons que le temps des petites équipes est précieux. Elles en ont pourtant consacré une partie pour nous exprimer leurs volontés pour lutter contre l'addiction alcoolique. **Celles-ci correspondent bien souvent aux souhaits et propositions de notre Mouvement.**

Contact:

Félix Le Moan, Président national: 06 84 51 15 20

Alain Callès délégué national à la communication : 06 08 64 19 21 :

Internet : http://www.vielibre.org e-mail : vielibre-national@orange.fr